



CONVOCAATION D'ASSEMBLEE

SOCIETE FINANCIERE DES SUCRES
Société Anonyme
« F I N A S U C R E »
Siège social : rue de la Gare 36 à 1040 Bruxelles
RPM Bruxelles – N° d'entreprise : 0403.219.201

Les actionnaires sont priés d'assister à l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE des actionnaires qui se tiendra le jeudi 27 juillet 2017 à 14:30 heures, au siège social, 36 rue de la Gare à 1040 Bruxelles, avec pour :

Ordre du Jour

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapports du commissaire sur l'exercice 2016/2017
2. Approbation des comptes annuels de Finasucre SA au 31 mars 2017 et affectation du résultat
3. Approbation des comptes consolidés du groupe Finasucre SA au 31 mars 2017
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire
5. Réélections statutaires

La brochure contenant les rapports et les comptes de Finasucre SA qui seront présentés à l'assemblée peut être consultée sur notre site www.finasucre.com. Elle est également tenue à la disposition des actionnaires en titre au siège social de la société.

Pour être admis à l'assemblée générale ordinaire, les actionnaires voudront bien se conformer à l'article vingt-neuf des statuts de la société en informant la société au moins 3 jours avant l'assemblée de leur intention d'y assister.

PROCURATION

Le(la) soussigné(e), _____

(Nom, prénom, domicile ou dénomination, forme juridique et siège social)

Propriétaire de _____¹ actions de la société anonyme "SOCIETE FINANCIERE DES SUCRES", en abrégé "FINASUCRE" (Numéro d'Entreprise : 0403.219.201 (RPM Bruxelles)), dont le siège social est établi à Etterbeek (1040 Bruxelles), 36 rue de la Gare.

Déclare, par les présentes, constituer pour mandataire spécial :

M _____

A l'effet de l'__ représenter à **l'assemblée générale ordinaire des actionnaires** de ladite société, qui se tiendra au siège social à 1040 Bruxelles, 36 rue de la Gare, **le 27 juillet 2017** à 14h30, ainsi qu'à toute assemblée générale qui serait convoquée ultérieurement, au cas où la première assemblée ne pourrait valablement délibérer ou serait prorogée pour quelque motif que ce soit, avec l'ordre du jour suivant :

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapports du commissaire sur l'exercice 2016/2017
2. Approbation des comptes annuels de Finasucre SA au 31 mars 2017 et affectation du résultat
3. Approbation des comptes consolidés du groupe Finasucre SA au 31 mars 2017
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire
5. Réélections statutaires

Aux effets ci-dessus, prendre part à toutes délibérations, amender l'ordre du jour, émettre tous votes, signer tous actes et pièces, élire domicile, substituer et, en général, faire tout ce qui sera utile et nécessaire.

² Signé à _____, le ____ juillet 2017

¹ Mentionner 'US' si les actions sont détenues en Usufruit ou 'NP' si elles sont détenues en Nue-propriété

² La signature doit être accompagnée de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir »

